



Demande d'information de regularisation

Par **darline509**, le **25/11/2009** à **10:08**

Bonjour, Madame, monsieur, je suis dans une situation un peu compliquée je voudrais avoir l'avis de quelqu'un qui pourra m'éclaircir face à cette situation bon voilà j'ai quitté mon pays d'origine suite à des problèmes politique de corruption j'ai dû fuir pour me réfugier à Paris grâce à l'aide de quelqu'un qui avait vu le risque que j'encourrais dans mon pays donc en arrivant à Paris j'ai fait une demande d'asile OFPRA mais elle a été rejetée et là je suis en recours devant la CNDA Cour nationale du droit d'asile et j'ai un récépissé de 3 mois durant ce temps je vivais en concubinage avec un Français depuis un an puis on s'est marié le 14 nov 2009 puis-je demander ma régularisation et comment sachant que je suis toujours en recours d'asile? suite à une demande d'information en préfecture on m'a dit qu'il faut que je rentre dans mon pays pour faire une demande de visa long séjour conjoint Français. y a-t-il un moyen de faire la demande en préfecture de Seine Saint Denis? merci cordialement j'attends vos réponses très bientôt